



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Deposé / Reçu le

02 NOV. 2020

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



20133591

N° d'entreprise : 0408.374.453

Nom

(en entier) : FONDATION PHILIPPE WIENER-MAURICE ANSPACH
(en abrégé) :

Forme légale : Etablissement d'utilité publique

Adresse complète du siège : Avenue Franklin Roosevelt 39 boîte 172, 1050 Ixelles, Belgique

Objet de l'acte : Démission -Réélection

Suite à une réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue au siège social de la fondation en date de ce samedi 4 juin 2020, il résulte ce qui suit :

- La démission de Madame PERIER-D'IETEREN Catheline, domiciliée 4 Avenue de l'Ecuyer à 1640 Rhode-Saint-Genèse en tant qu'Administratrice et décharge lui est donné pour son mandat.
- La réélection de Monsieur VIVIERS Didier, domicilié 98 Avenue Floréal à 1180 Uccle en tant qu'Administrateur, et ce pour une période de 3 ans ;
- La réélection de Madame BARTIK Kristin, domiciliée 4 Avenue des Campanules à 1170 Watermael-Boitsfort en tant qu'Administratrice-déléguée, et ce pour une période de 3 ans ;
- La réélection de Monsieur DE KEULENEER Eric, domicilié 28 Avenue des Phalènes à 1000 Bruxelles en tant qu'Administrateur, et ce pour une période de 3 ans ;
- La réélection de Monsieur SPREUTELS Jean, domicilié 88 Avenue Kamerdelle à 1180 Uccle en tant qu'Administrateur, et ce pour une période de 3 ans ;
- La réélection de Madame REDFIELD Christina, domiciliée 2A Ilbury Court, OX27TG Oxford, Royaume-Uni en tant qu'Administratrice, et ce pour une période de 3 ans ;
- La réélection de Monsieur BARKER Greame, domicilié 1 St John's Street, CB21 TP Cambridge, Royaume-Uni en tant qu'Administrateur, et ce pour une période de 3 ans.

BARTIK Kristin

Administratrice-déléguée

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/11/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).